

GEO-SIAPP sa Bureau d'Etudes Techniques 2 Avenue Jean Monnet – BP 212 07204 AUBENAS Cedex	COMPTE-RENDU n°5 Réunion du 19 Novembre 2020 Sur site
PROGRAMME :	RENFORCEMENT DES RESSOURCES EN EAU POTABLE PPC CAPTAGE « SOURCE BARBUT » RESERVOIR DU HAMEAU MAS DE TRUC (20M3) A BORNE
MAITRE DE L'OUVRAGE :	SIVOM DE SAINT-ETIENNE DE LUGDARES

INTERVENANTS	NOMS	PRESENTS	TELEPHONE / FAX/ mél	1	2	3
Maître d'ouvrage :	SIVOM SAINT-ETIENNE DE LUGDARES	F.Benoit (Présidente) C.Caillibot	04 66 46 60 49 / 04 66 46 65 95 sivomstel@hotmail.fr	P	D	I
Maître d'œuvre AEP :	GEO-SIAPP SA	Y.Debran	04 75 35 69 70 / 04 75 93 33 48 yannick.debran@geo-siapp.com	P	D	C
Gestionnaire Réseau AEP	Commune de Borne	T.Champel T.Tailland	04 66 46 60 49 / 04 66 46 65 95 Ma-stedl@inforoutes-ardeche.fr	P	D	C
Agence Régionale de Santé	A.R.S	C.Basset	04 26 20 92 11 catherine.basset@ars.sante.fr		D	C
Service Environnement	DDT Pôle Eau	S.Salle	04 75 66 70 11 severine.salle@ardeche.gouv.fr		D	I
Hydrogéologue	BCM	B.Montorier	b.conseil.montorier@orange.fr	P	D	
ENTREPRISES	NOMS	PRESENTS	TELEPHONE / FAX	1	2	3
Titulaire Réseau AEP :	SAS RRTP 48	C.Teyssier D.Teyssier	Tel/Fax : 04 66 69 10 11 / 04 66 69 05 83 rrtp48@orange.fr	P	D	C

Légende : 1/ Présent/Absent/Excusé – 2/ Diffusion – 3/ Convoqués à prochaine réunion-Invité

Remarque sur CR précédent

- La zone A2 du précédent CR correspond à la zone C du CR de Monsieur Montorier (hydrogéologue)

Ordre du jour

- Suivi de chantier

Remarques générales

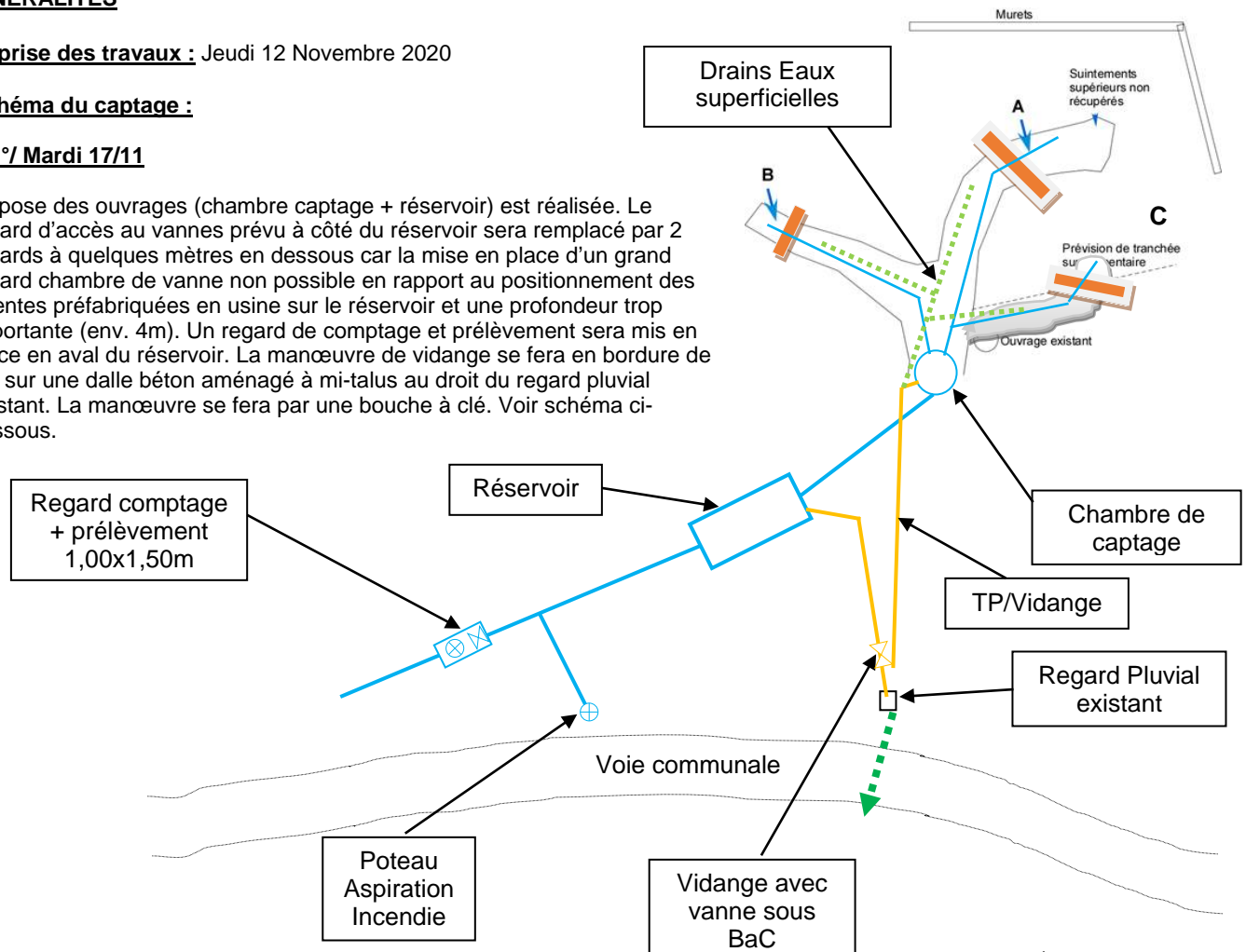
- Prochaine réunion Mardi 24 Novembre 2020.

1°/ GENERALITES

- Reprise des travaux :** Jeudi 12 Novembre 2020
- Schéma du captage :**

1-1°/ Mardi 17/11

La pose des ouvrages (chambre captage + réservoir) est réalisée. Le regard d'accès au vannes prévu à côté du réservoir sera remplacé par 2 regards à quelques mètres en dessous car la mise en place d'un grand regard chambre de vanne non possible en rapport au positionnement des attentes préfabriquées en usine sur le réservoir et une profondeur trop importante (env. 4m). Un regard de comptage et prélèvement sera mis en place en aval du réservoir. La manœuvre de vidange se fera en bordure de VC sur une dalle béton aménagée à mi-talus au droit du regard pluvial existant. La manœuvre se fera par une bouche à clé. Voir schéma ci-dessous.



1-2°/ Jeudi 19/11 :

Remarques :

- Le CR de Monsieur Montorier (hydrogéologue) a repositionné le tracé du PPI ; la question de la matérialisation du PPI sera évoqué avec Madame Basset et le maître d'Ouvrage)
- Le projet prévoit un fossé le long de l'accès, et pareillement le long de la voie communale. La question se pose si ce fossé doit être réalisé. La décision sera prise avec le MO et la commune. (voir photo)

2°/ AVANCEMENT DES TRAVAUX

- Nettoyage du PPI réalisé
- Terrassement Chemin d'accès réalisé (reste finitions)
- Réalisation des drains zone A-B-C
- Pose de la Chambre de captage réalisé
- Pose du réservoir réalisé
- Evacuation du TP/Vidange à finir
- Pose de la canalisation de vidange du réservoir réalisé



3°/ SAS RRTP 48

- Elargie la zone de débroussaillage à l'EST du point source A2
- Pour la commande du portail et grillage de la clôture – attendre Mardi 24/11 (réunion)

4°/ GEO-SIAPP (Maitre d'œuvre)

- A noter l'extrême difficulté des travaux en ce qui concerne la pose de la canalisation de vidange du réservoir au vue de la profondeur et de la tenue des terres.
- Renouveau EAU dans réservoir en période hivernale : Légère ouverture de la vanne de vidange du réservoir – *en accord avec l'ARS*

5°/ MAITRE D'OUVRAGE (SIVOM)

- Néant

6°/ Gestionnaire réseau (Commune de Borne)

- Réfléchir au fossé prévu le long de la voie communale en aval de l'accès au captage

7°/ ARS

- Néant

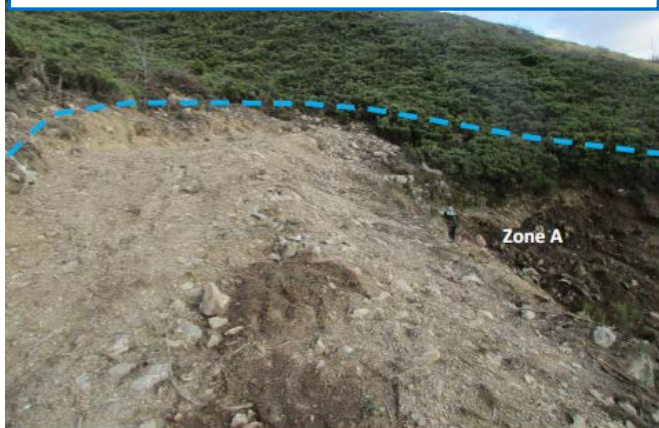
8°/ Service environnement (DDT Pôle Eau)

- Néant

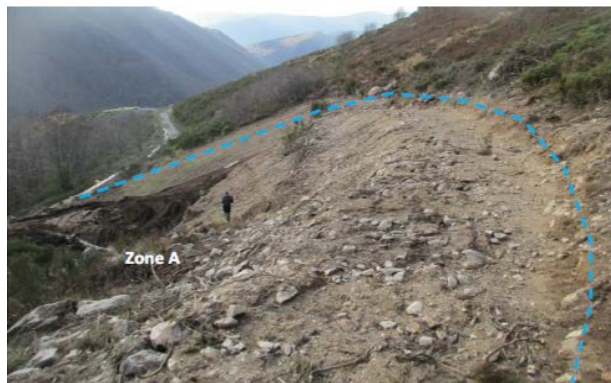
9°/ BCM (Hydrogéologue mandaté par le MO)

- Néant

Reprise du tracé du PPI
(extrait du CR du 17/11/20 de BCM)



Tracé approximatif de la protection immédiate – nettoyage et enlèvement des genêts à l'Est
10 m latéralement et 15-20 m en amont



Tracé approximatif de la protection immédiate : 10 – 12 m latéralement
15-20 m en amont



L'emprise aval encadrera l'accès et les ouvrages à installer.



Chambre de captage



Réservoir 20m3



Réservoir 20m3



Position du regard de comptage et prélèvement

Prochaine Réunion : Mardi 24 Novembre 2020 à 10H00
Ordre du jour: Suivi de Travaux